Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE MUSICOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Musicologie - C1 : questionnement disciplinaire

Session 2026 • Code sujet : **2026-LM-C1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3 (indicatif)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Pratiques musicales, genres et institutions** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyse de données sur la fréquentation et les publics** (3 questions) — **Page 5**
3. **Construction d’un questionnement de recherche** (3 questions) — **Page 7**
4. **Enjeux actuels et prolongement prospectif** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licencemusicologie.fr/assets/annales/licence-musicologie/C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Musicologie - C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Pratiques musicales, genres et institutions

Le DT 1 réunit des repères sur les concerts parisiens, du Concert Spirituel au XVIIIe siècle aux Concerts Colonne en 1873 et à la Philharmonie de Paris en 2015. Les notices décrivent des institutions, des lieux, des répertoires et des fonctions, tout en présentant des limites documentaires qui invitent à distinguer faits et interprétations.

Repérer les pratiques musicales et caractériser les sources

Question 1.1. À partir du DT 1, relevez deux éléments qui caractérisent le Concert Spirituel comme institution de concert au XVIIIe siècle. Pour chacun, indiquez le fait documentaire qui le justifie.

Deux éléments caractérisent cette institution. D'abord, son organisation : créée à Paris en 1725 par Anne Danican Philidor, elle propose des concerts pendant les périodes de fermeture des théâtres, dans la salle des Cent-Suisses au palais des Tuileries. Ensuite, son répertoire : les programmes associent musique instrumentale et musique vocale, notamment des œuvres religieuses en latin. Ce sont des faits documentés par la notice A ; le corpus ne fournit toutefois ni listes complètes du public ni données de fréquentation comparables à celles d'aujourd'hui.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Créé à Paris en 1725, le Concert Spirituel organise des concerts pendant la fermeture des théâtres et propose des programmes vocaux et instrumentaux.

Question 1.2. Comparez les situations de concert du XVIIIe siècle à celles représentées par les notices de 1873 et de 2015. Présentez deux continuités ou transformations concernant les lieux, les institutions, les genres ou les fonctions du concert, en justifiant chacune par un élément du DT 1.

Aspect	XVIIIe siècle	1873 et 2015
Institutions et lieux	Concert Spirituel à la salle des Cent-Suisses, aux Tuileries ; pratiques musicales aussi dans des cadres privés	Concerts Colonne fondés à Paris en 1873 ; Philharmonie ouverte au parc de la Villette en 2015
Répertoires et fonctions	Musique vocale et instrumentale, dont des œuvres religieuses ; sociabilités musicales diverses	Diffusion du répertoire symphonique chez Colonne ; programmation symphonique, musique de chambre et médiation à la Philharmonie

Une continuité est l'existence de concerts publics à Paris. Une transformation concerne les répertoires et les fonctions : le répertoire symphonique est mis en avant en 1873, puis la Philharmonie présente une programmation diversifiée et des activités de médiation. Le corpus ne permet pas de comparer directement les publics de ces périodes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le concert public parisien perdure, tandis que les répertoires et les fonctions se diversifient, jusqu'à inclure des activités de médiation en 2015.

Question 1.3. Expliquez en quoi la nature d’une notice institutionnelle, d’un résumé de travaux historiques et d’une notice de synthèse peut influer sur les questions posées par un chercheur et sur la prudence avec laquelle il interprète les informations.

Une notice institutionnelle, comme celle de la Philharmonie, renseigne sur les missions et activités que l’établissement choisit de mettre en avant ; elle ne mesure pas indépendamment leurs effets sur les publics. Le résumé de travaux historiques éclaire la coexistence des pratiques publiques et privées au XVIIIe siècle, mais rappelle que les catégories actuelles ne s’y appliquent pas directement. Une notice de synthèse fournit des repères utiles, tout en condensant les sources et en laissant de côté certains détails. Le chercheur doit donc contextualiser les informations, croiser les documents et distinguer faits documentés, interprétations et hypothèses.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La nature des notices oriente les questions possibles et impose de contextualiser, croiser les sources et interpréter leurs informations avec prudence.

2. Analyse de données sur la fréquentation et les publics

Le DT 2 présente une série fictive de fréquentation et de nombre de concerts entre 2015 et 2025, construite pour l'épreuve et non issue d'une salle réelle. Le DT 3 décrit une enquête fictive en ligne auprès de 600 visiteurs du site, avec des réponses multiples sur les modes de découverte et des limites d'interprétation explicites.

Interpréter des indicateurs et en préciser les limites

Question 2.1. À partir du DT 2, calculez l'évolution en pourcentage des admissions annuelles entre 2015 et 2025, puis celle du nombre de concerts sur la même période. Utilisez la formule indiquée, présentez vos calculs et interprétez brièvement l'écart entre ces deux évolutions.

La formule est $\frac{\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{valeur initiale}} \times 100$. Admissions : $\frac{255000 - 180000}{180000} \times 100 = 41,7\,\%$. Concerts : $\frac{150 - 120}{120} \times 100 = 25\,\%$. L'augmentation des admissions dépasse donc celle du nombre de concerts de 16,7 points. Les admissions moyennes par concert passent de 1 500 en 2015 à 1 700 en 2025 : la hausse des entrées ne s'explique donc pas uniquement par l'augmentation du nombre de séances. Cette série fictive décrit une variation, sans en établir les causes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Admissions : +41,7 %. Concerts : +25 %. Écart : 16,7 points de pourcentage.

Question 2.2. À partir du DT 3, calculez la proportion de répondants de 18 à 29 ans ayant cité un réseau social comme mode de découverte, puis celle des répondants âgés de 60 ans et plus. Exprimez l'écart en points de pourcentage et montrez les étapes du calcul.

Pour chaque tranche d'âge, on rapporte le nombre de répondants ayant cité un réseau social à l'effectif de la tranche, puis on multiplie par 100.

18-29 ans : $\frac{117}{180} \times 100 = 65\,\%$. 60 ans et plus : $\frac{12}{120} \times 100 = 10\,\%$. L'écart est $65 - 10 = 55$ points de pourcentage. Ces proportions portent sur les répondants de chaque groupe d'âge, et non sur l'ensemble des 600 personnes. Les réponses multiples étant autorisées, les modes de découverte ne sont pas des catégories exclusives.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 18-29 ans : 65 %. 60 ans et plus : 10 %. Écart : 55 points de pourcentage.

Question 2.3. Le DT 3 permet-il d'affirmer que les réseaux sociaux causent une fréquentation plus importante des concerts chez les 18-29 ans que chez les 60 ans et plus ? Justifiez votre réponse en mobilisant au moins deux limites liées au dispositif d'enquête ou aux données.

Non. Le DT 3 fait apparaître une différence entre les âges dans les déclarations de découverte par réseau social, mais ne démontre ni un lien de causalité ni une fréquentation plus importante des concerts.

- L'enquête est menée en ligne auprès de visiteurs du site et l'échantillon n'est pas aléatoire : les personnes éloignées du numérique peuvent être sous-représentées et les résultats ne sont pas automatiquement généralisables.

- Les réponses sont rétrospectives et déclaratives. De plus, citer un réseau social comme mode de découverte ne mesure pas directement le nombre de concerts fréquentés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Non : l'enquête décrit des modes de découverte déclarés, sans établir de causalité ni mesurer directement la fréquentation des concerts.

3. Construction d’un questionnement de recherche

Les DT 1, DT 2 et DT 3 apportent des repères historiques, une série fictive de fréquentation et des données d’enquête sur les modes de découverte d’une programmation. À partir de ces documents, il faut construire un questionnement de recherche délimité, proposer une hypothèse et concevoir une démarche d’enquête en renseignant le DR 1.

Passer d’un constat documenté à une problématique délimitée

Question 3.1. Formulez un constat précis tiré d’au moins deux documents, puis transformez-le en une question de recherche délimitée. La question doit préciser un objet d’étude et une période, un lieu ou une population.

Constat documenté : le DT 1 indique que la Philharmonie de Paris propose des activités de médiation. Dans l’enquête fictive en ligne du DT 3, les réseaux sociaux sont cités par 117 répondants sur 180 chez les 18-29 ans, contre 12 sur 120 chez les 60 ans et plus. **Question délimitée :** parmi les visiteurs du site de la salle interrogés, comment les réseaux sociaux interviennent-ils dans la découverte de sa programmation selon que les répondants ont 18-29 ans ou 60 ans et plus ? Ces données décrivent des déclarations, pas les causes de la fréquentation.

DR 1 : constat et question délimitée

Fiche de préparation de la recherche

Élément	Réponse
Constat précis appuyé sur au moins deux documents	DT1 : médiation DT3 : découverte selon l’âge
Question de recherche délimitée	Réseaux sociaux : 18-29 ans / 60 ans et plus
Hypothèse de travail	
Source ou méthode 1 et apport attendu	
Source ou méthode 2 et apport attendu	
Limite ou précaution méthodologique	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question : comment les réseaux sociaux interviennent-ils dans la découverte de la programmation selon l’âge des répondants au site de la salle ?

Question 3.2. Proposez une hypothèse de travail qui répond provisoirement à votre question. Indiquez au moins deux indices ou types de données du corpus qui permettraient de la discuter, sans présenter l’hypothèse comme un résultat établi.

Hypothèse de travail : les réseaux sociaux pourraient contribuer davantage à faire découvrir la programmation aux 18-29 ans qu’aux 60 ans et plus. Cette proposition reste à vérifier. Deux indices du DT 3 peuvent être examinés :

- 117 répondants sur 180 chez les 18-29 ans citent un réseau social, contre 12 sur 120 chez les 60 ans et plus.
- 108 sur 180 déclarent une première fréquentation chez les plus jeunes, contre 24 sur 120 chez les plus âgés.

Le tableau ne croise pas les deux réponses pour chaque personne : il ne prouve donc pas que les réseaux sociaux expliquent les premières visites.

DR 1 : hypothèse de travail

Fiche de préparation de la recherche

Élément	Réponse
Constat précis appuyé sur au moins deux documents	
Question de recherche délimitée	
Hypothèse de travail	Hypothèse : rôle accru des réseaux sociaux
Source ou méthode 1 et apport attendu	
Source ou méthode 2 et apport attendu	
Limite ou précaution méthodologique	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Hypothèse : les réseaux sociaux contribuent davantage à la découverte chez les 18-29 ans, sans que le corpus établisse un lien causal.

Question 3.3. Proposez une démarche d'enquête cohérente comprenant au moins deux types de sources ou de méthodes. Pour chacun, indiquez ce qu'il permettrait d'étudier et une limite à prendre en compte, puis consignez votre proposition dans le DR 1.

Pour étudier cette hypothèse, deux méthodes complémentaires sont possibles :

1. Un questionnaire auprès de publics présents aux concerts, répartis par âge, recueillerait leurs modes de découverte et leur fréquentation déclarée. Il inclurait des personnes qui ne passent pas par le site, mais ne représenterait pas nécessairement tous les publics ni les non-publics.
2. Des entretiens semi-directifs avec des répondants de différents âges préciseraient leurs parcours de découverte et leurs choix musicaux. Ils apporteraient du contexte, mais resteraient tributaires de souvenirs rétrospectifs.

Le croisement des résultats permettrait de confronter les déclarations, sans établir à lui seul une causalité.

DR 1 : méthodes et précautions

Fiche de préparation de la recherche

Élément	Réponse
Constat précis appuyé sur au moins deux documents	
Question de recherche délimitée	
Hypothèse de travail	
Source ou méthode 1 et apport attendu	Questionnaire : publics en salle
Source ou méthode 2 et apport attendu	Entretiens : parcours de découverte
Limite ou précaution méthodologique	Limites : échantillon, souvenirs

✓ RÉPONSE À RETENIR

Combiner un questionnaire auprès des publics en salle et des entretiens par âge, en tenant compte des biais d'échantillonnage et des souvenirs déclarés.

4. Enjeux actuels et prolongement prospectif

Les données contemporaines invitent à examiner les pratiques musicales et leurs évolutions en tenant compte de la définition du public observé, des catégories utilisées et des conditions de production des données. Le DR 2 demande de relier un enjeu actuel à un indice du corpus, à une question prospective, à une donnée supplémentaire et à une précaution d'interprétation.

Identifier une problématique contemporaine et envisager une enquête

Question 4.1. Identifiez un enjeu actuel de la discipline que le corpus permet de faire apparaître. Appuyez votre choix sur un constat précis du DT 2 ou du DT 3 et indiquez ce que les documents ne permettent pas, à eux seuls, de conclure.

Un enjeu actuel est la diversité des publics et la place des réseaux sociaux dans la découverte des concerts. Dans le DT 3, 117 personnes sur 180 âgées de 18 à 29 ans citent un réseau social, contre 12 sur 120 chez les 60 ans et plus.

- L'enquête porte sur des visiteurs du site recrutés en ligne, avec un échantillon non aléatoire : ces proportions ne représentent pas nécessairement tous les spectateurs.
- Les réponses déclarées ne démontrent pas que les réseaux sociaux causent une fréquentation plus importante.

DR 2 : enjeu, indice et précaution



✓ RÉPONSE À RETENIR

Enjeu : diversité des publics et découverte numérique. Le DT 3 montre un écart selon l'âge, sans établir de causalité ni représenter tous les spectateurs.

Question 4.2. Formulez une question prospective permettant de prolonger l'étude de cet enjeu. Indiquez une donnée ou une source supplémentaire qu'il serait pertinent de recueillir et expliquez en quoi elle compléterait le corpus actuel.

Question prospective : les modes de découverte sont-ils liés à la première venue et à la fréquentation effective selon l'âge ? Le DT 3 recueille des déclarations en ligne, sans suivre les répondants jusqu'à leur présence aux concerts.

Source supplémentaire	Apport
Enquête auprès des acheteurs et des personnes présentes, croisée avec des données anonymisées de billetterie	Mettre en relation le canal de découverte déclaré, la première venue et les entrées enregistrées, y compris pour des publics moins présents en ligne.

Ce croisement complète les déclarations par des données de fréquentation, mais ne suffit pas à prouver une causalité.

DR 2 : question prospective et source

	Découverte et fréquentation réelle selon l'âge ?	Enquête + données de billetterie

✓ RÉPONSE À RETENIR

Question : les modes de découverte sont-ils liés à la fréquentation réelle selon l'âge ? Croiser enquête auprès des publics et données anonymisées de billetterie.

Question 4.3. Complétez le DR 2 en faisant apparaître un lien argumenté entre l'enjeu contemporain retenu, un indice documentaire, une question de recherche et une précaution d'interprétation.

Pour le DR 2, on peut relier la diversité des publics à l'écart d'âge observé dans le DT 3 : 117 répondants sur 180 chez les 18-29 ans citent un réseau social, contre 12 sur 120 chez les 60 ans et plus. La question porte sur le lien entre découverte numérique et fréquentation réelle.

1. Recueillir les modes de découverte auprès des acheteurs et des personnes présentes.
2. Les croiser avec des données anonymisées de billetterie.
3. Préciser que l'enquête en ligne est non aléatoire et déclarative : elle ne permet ni généralisation automatique ni conclusion causale.

DR 2 : tableau complété, enjeu et prolongement

Diversité des publics	117/180 (18-29) 12/120 (60+), DT 3	Les réseaux sont-ils liés aux venues réelles selon l'âge ?	Enquête auprès des publics + billetterie anonymisée	Échantillon en ligne non aléatoire; pas de causalité

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 2 : diversité des publics, écart de découverte selon l'âge, enquête sur la fréquentation réelle, prudence sur la représentativité et la causalité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'évaluation C1 de musicologie, session 2026, code 2026-LM-C1, dure 3 heures et comporte un coefficient indicatif de 3. Notée sur 20 points, elle étudie les transformations des concerts et des publics, du Concert Spirituel aux pratiques contemporaines. Elle évalue l'analyse de sources, l'interprétation prudente de données, la formulation d'une problématique et la conception d'une démarche d'enquête.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Évolution en pourcentage = (valeur finale - valeur initiale) / valeur initiale × 100.
- Un écart en points de pourcentage se calcule en soustrayant deux proportions exprimées en pourcentage.
- Une association entre l'âge et un mode de découverte ne suffit pas à démontrer une relation de causalité.
- Un échantillon non aléatoire recruté en ligne ne permet pas de généraliser automatiquement les résultats à la population.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les faits fournis par les notices de vos interprétations et de vos hypothèses.
- Présentez la formule, les valeurs utilisées et les étapes de chaque calcul de pourcentage.
- Pour comparer les publics, précisez le dénominateur et les limites de l'échantillon observé.
- Délimitez la question de recherche et reliez chaque source proposée à un apport et à une limite.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une évolution en pourcentage dans ce sujet ?

Soustrayez la valeur initiale de la valeur finale, divisez le résultat par la valeur initiale, puis multipliez par 100. Présentez les valeurs et le calcul avant d'interpréter la variation observée.

Q : Pourquoi l'enquête ne prouve-t-elle pas que les réseaux sociaux causent une fréquentation plus forte ?

L'enquête porte sur des déclarations recueillies en ligne auprès de visiteurs du site, dans un échantillon non aléatoire. Elle montre une association observée, mais ne démontre pas une causalité et ne représente pas tous les publics.

Q : Comment organiser son temps pour traiter les quatre parties ?

Répartissez le temps selon le barème : 5 points pour chacune des deux premières parties, 6 pour la troisième et 4 pour la quatrième. Gardez une marge pour vérifier les calculs et compléter les DR 1 et DR 2.

Q : Quels critères suivre pour construire une réponse de recherche bien évaluée ?

Appuyez le constat sur les documents et délimitez clairement l'objet et la période. Présentez l'hypothèse comme provisoire, puis précisez ce que chaque source ou méthode permet d'étudier et quelle limite doit être prise en compte.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencemusicologie.fr/assets/annales/licence-musicologie/C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Musicologie - C1 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Musicologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.